

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE
N° 36

Juillet 2022

Edito

LE NERF DE LA GUERRE



L'exercice comptable 2021 boucle une fois encore dans les chiffres noirs. C'est la cinquième année consécutive que la Municipalité a le plaisir de présenter des résultats positifs, affichant un léger excédent de recettes. L'amélioration de

la santé financière de la commune apparaît ainsi constante, confirmant une dynamique enclenchée il y a une législature déjà. Constante... mais précaire: sans gros contributeurs, et malgré les efforts déployés sans relâche au service de la discipline budgétaire, la commune est condamnée à vivoter. Enfin, qu'elles soient considérées comme des expédients temporaires ou des solutions miracles, fusion de communes et hausse d'impôt ne sont de toute façon politiquement pas d'actualité.

Il n'en reste pas moins que la réalisation du plan directeur de la distribution de l'eau ainsi que la mise à niveau et l'assainissement des services souterrains nécessiteront ces prochaines années, au milieu d'autres et en plus du ménage communal courant, des investissements considérables. A cela vient s'ajouter un parc immobilier vieillissant, dépourvu de plan d'entretien suivi depuis longtemps. On ne s'étonnera pas dans ces circonstances que les deux appartements du bâtiment de

l'école, vétustes, soient désespérément vacants depuis de nombreux mois.

Aussi, la Municipalité a décidé de reprendre les choses en main et de faire procéder par un architecte à un état des lieux complet des immeubles suivants: Souche, Caveau, Forge, Collège de Versvey et maisons de Vers-Chenaux. Elle fixera priorités d'intervention et programme d'entretien sur la base de ce document, sans exclure cependant la vente d'un de ces objets afin de garantir le financement des travaux de rénovation devenus indispensables, ainsi que celui du chantier de transformation de La Grappe, bâtiment laissé dans son jus depuis près de cinquante ans.

Dans l'immédiat, la Municipalité a pris deux autres décisions: la mise en vente conditionnelle d'un minuscule chalet individuel sans confort à Corbeyrier, et le retrait du marché locatif des deux appartements précités. L'objectif est de consacrer les deux volumes ainsi libérés à des activités scolaires ou parascolaires. La direction de l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle appelle en effet une telle reconversion de ses vœux compte tenu des soubresauts démographiques et des besoins en surfaces



tampons que ceux-ci entraînent.

Un des deux appartements concernés pourrait par exemple accueillir la salle de travaux pratiques aujourd'hui aménagée dans une sorte de buanderie indigne du confort dû à nos élèves.

Enfin, un malheur n'arrivant jamais seul, le congélateur collectif arrive en fin de vie. C'est une installation très prisée de notre population, un authentique service au public, que nous avons décidé de maintenir. L'approche globale de la réfection du bâtiment du collège intégrera bien entendu cette infrastructure, aux mérites avérés en matière de durabilité, ainsi que les coûts importants qu'impliquera son remplacement.

Et dire qu'avec tout cela, nous n'avons pas encore parlé de la future place du village...

Edouard Chollet, Syndic

SOMMAIRE

Edito	1
Infos du Conseil communal	2
Infos de la Municipalité	3-6
Infos communales	7
Infos des sociétés locales	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

SÉANCE DU 5 MAI 2022

Le président, Alain Barbay, a fait part la démission du conseiller communal Sébastien Turrian. Il est remplacé par Lionel Cretton, assermenté lors de cette séance.

Communications de la Municipalité:

- **Travaux du Boulevard:** un chantier a débuté à la mi-juin, pour une durée de deux mois, afin de réparer les canalisations, les bouches d'égout ainsi que le revêtement. Une déviation est mise en place durant cette période.
- **Cambriolage au dépôt de la voirie à Pré-Nové:** un vol a eu lieu dans la nuit du 28 janvier 2022. L'assurance a quasiment tout remboursé, valeur à neuf. Il est prévu d'installer un système d'alarme dans ledit dépôt.
- **Point de situation sur l'avancement de l'étude pour l'assainissement du collecteur d'eaux usées et eaux claires de la Route de Lausanne:** des investigations ont été menées pour comprendre où allaient les canalisations. Un dossier a ainsi pu être envoyé aux services de l'Etat pour approbation. Une fois validé, un préavis pourra être présenté au Conseil communal. Les travaux pourraient débuter cet automne.



Lionel Cretton, nouveau conseiller communal

Autres sujets abordés:

- point de situation sur le projet du nouveau règlement de la distribution de l'eau,
- réparation urgente et imprévisible à la STEP,
- évolution du projet de nouveau plan d'affectation communal (PaCo).

Le procès-verbal de la séance peut être consulté sur le site www.yverne.ch (→ Officiel).

DEUX NOUVELLES HUISSIÈRES

Lors de la séance du Conseil communal du 16 décembre 2021, nous avons pris congé de notre huissier M. Francis Müller, qui a œuvré durant 20 ans au service du Conseil communal. Nous le remercions encore vivement pour ces nombreuses années consacrées à cette fonction.

Nous avons eu le plaisir durant cette même séance d'assermenter notre huissière M^{me} Mathilde Durnat et notre huissière suppléante M^{me} Léa Deregis, qui sont entrées en fonction le 1^{er} janvier 2022.

M^{me} Durnat est née en 2003 et a effectué toute sa scolarité obligatoire à Yverne et à Aigle. Elle a ensuite obtenu sa maturité gymnasiale à Burier. Elle est actuellement en Bachelor en psychologie à l'Université de Lausanne.

M^{me} Deregis a également 19 ans et a aussi effectué sa scolarité à Yverne et à Aigle. Elle s'est ensuite orientée sur un CFC d'employée de commerce et sur une maturité professionnelle commerciale. Actuellement, elle poursuit ses études à la HES-SO Valais-Wallis en économie d'entreprise.

Les tâches principales de nos huissières sont: la préparation de la salle du Conseil, l'intendance lors des séances et lors des divers scrutins, la distribution des documents avant, pendant ou après la séance de Conseil, la préparation du bureau de vote lors des différents scrutins, de participer au dépouillement, d'afficher les résultats au pilier public et la mise sous scellé du matériel de vote.

Cette fonction permet à nos deux huissières de découvrir le fonctionnement d'une collectivité publique par le biais des séances de Conseil et des divers scrutins.

Mathilde et Léa, par leur jovialité et leur sérieux, remplissent avec énormément de professionnalisme leur cahier des charges. Elles sont très appréciées par le bureau ainsi que par l'ensemble du Conseil communal.

Pour ma part, en tant que président, c'est un réel plaisir de collaborer avec nos deux huissières.

Alain Barbay, Président du Conseil communal d'Yverne



Léa Deregis, à gauche, et Mathilde Durnat

Infos de la Municipalité

RÉORGANISATION DU SECTEUR CONCIERGERIE

En prévision du départ en retraite de M. Francis Müller, la Municipalité a engagé depuis le 14 février 2022 M. Justin Moulin, âgé de 25 ans, et titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation, au poste de concierge responsable à 100%.

Afin de répondre aux carences relevées dans le cadre d'un audit de l'entretien des bâtiments réalisé en 2021, deux nouvelles collaboratrices épaulent M. Moulin à 30% depuis le 1^{er} avril: Madame Madalena de Almeida Dias s'occupe principalement de l'entretien du bâtiment administratif de La Grappe et sera occasionnellement engagée pour

des missions de service lors de réceptions communales. Madame Eva Clara Carvalho Teixeira est, pour sa part, principalement en charge du Collège d'Yverne.

Depuis leur engagement, ces nouveaux employés bénéficient d'un encadrement temporaire qui vise principalement à définir des techniques de nettoyage novatrices et uniformes, ainsi qu'à choisir les outils et produits les plus adaptés aux besoins, en veillant notamment aux critères de développement durable.

La Municipalité se réjouit de ces engagements et des perspectives d'amélioration qu'ils apportent à l'ensemble des utilisateurs de locaux communaux.

VOIE LIBRE POUR LA FAUNE SAUVAGE

L'Office fédéral des routes OFROU a mis à l'enquête publique, du mercredi 18 mai au vendredi 17 juin 2022, un projet de passage à faune appelé à être réalisé d'ici quatre ans au-dessus de l'autoroute A9, à la hauteur du lieu-dit Les Grands Marais, dans le cordon boisé séparant les communes de Roche et d'Yverne. Toutes les emprises de cet ouvrage seront cependant situées sur le territoire de notre commune.

Cet ouvrage s'inscrit dans la Stratégie Biodiversité Suisse adoptée il y a tout juste dix ans par le Conseil fédéral. Elle met en évidence les perturbations élevées causées sur la biodiversité par les infrastructures de transport. En l'occurrence, l'autoroute constitue une barrière infranchissable pour de nombreux animaux vivant à l'état sauvage, et restreint leurs habitats et leurs échanges génétiques. Le passage à faune envisagé, dont l'emplacement a été déterminé par les services cantonaux compétents et par l'Office fédéral de l'environnement OFEV, vise ainsi à restaurer la connectivité entre les milieux naturels.

Deux contraintes importantes devront cependant être prises en compte à cet endroit: premièrement, la présence de lignes à haute tension, qui limiteront le gabarit de l'ouvrage, même si l'une de ces lignes est appelée à être rehaussée; deuxièmement, une géologie délicate qui nécessitera des ancrages profonds de 25 à 30 mètres pour trouver la stabilité des couches alluvionnaires.

L'ouvrage sera constitué d'une structure mixte en acier et béton. Une réalisation entièrement en bois n'est pas envisageable en raison des deux contraintes statique et géotechnique précédemment évoquées. Il sera large de 60 m à l'enjambement de l'autoroute et long de quelque 45 m, avec une hauteur sur glissière de 7 m 50.

Cette infrastructure a été étudiée principalement pour la grande faune, qui sera guidée sur place par des haies de buissons et d'arbres, mais la petite faune trouvera également des aménagements spécifiques, comme des gabions, des tas de pierres et des biotopes humides. La partie supérieure du passage sera totalement végétalisée et évidemment interdite aux piétons.

L'OFROU devra faire l'acquisition des surfaces de terrain nécessaires à cette réalisation. Seules deux parcelles sont concernées, qui appartiennent à l'Etat de Vaud. Les autres emprises seront provisoires, et conçues pour les seules installations de chantier.

L'élaboration du projet de détail est prévue à l'hiver 2024, l'appel d'offres au début de l'année suivante et le début des travaux en été 2025. La mise en service du corridor doit intervenir en été 2026.

Le coût total de ce projet avoisine les 16,5 millions de francs. La commune d'Yverne n'est pas partie prenante.



Esquisse de l'ouvrage faunistique

SERVICE DE L'EAU NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Un véhicule électrique fait son entrée au sein des utilitaires de la Commune. Spécifiquement dédié aux activités en lien avec l'entretien des installations d'eau potable, ce Citroën Jumpy marque également la volonté de la Municipalité de s'inscrire dans une stratégie énergétique répondant aux défis environnementaux auxquels toute collectivité doit faire face. Eric Minod, municipal responsable des eaux et assainissement, annonce qu'un projet de réfection du bâtiment de la voirie est d'ailleurs à l'étude en vue, notamment, d'y installer des panneaux solaires offrant une recharge 100% verte du véhicule. Equipé d'une batterie de 50 kWh et disposant d'une autonomie de 230 km, il répond pleinement aux besoins du Service de l'eau.

Son chef, Quentin Morezzi, fait part de ses impressions: « Il est vraiment très agréable à conduire. Avec l'électrique, il faut être particulièrement prudent avec les piétons, qui ne nous entendent pas forcément arriver ».

Il est à préciser que le pick-up roule toujours et a été désormais affecté au secteur assainissement / STEP, ainsi qu'au déneigement.



Photos:
Quentin Morezzi / Service de l'eau

MOBICHABLAIS PRÉCISIONS BIENVENUES

Entré en service à la mi-décembre 2021, le système MobiChablais de bus à la demande a déjà trouvé une partie de son public. Cependant, selon le syndic, un second souffle est nécessaire.

Monsieur le Syndic, après six mois, quel bilan peut-on déjà tirer des prestations de MobiChablais ?

Les échos des usagers sont positifs. TPC SA estime à 80 le nombre journalier moyen de passagers, élèves compris et toutes lignes confondues, qui montent ou descendent à Yvorne depuis décembre 2021. Moi-même, en tant qu'utilisateur régulier des lignes 102 et 103, je suis pleinement satisfait. En fait, je n'ai connu qu'un seul pépin d'horaire, mais par ma faute : je m'étais trompé lors de la commande du bus.

Justement, certains habitants se plaignent d'un système pour ainsi dire inaccessible aux personnes dépourvues de smartphone.

Il faut savoir que l'on peut aussi réserver son trajet par téléphone, avec un préavis cependant plus long (ndlr. 30 minutes au lieu de 15). En outre, il se peut que le standardiste, qui n'est pas employé par TPC SA, soit peu familier avec les arrêts de la commune. Cela étant, d'après les statistiques, plus de 97 personnes sur 100 posséderaient un smartphone en Suisse. S'en servir reste dès lors le moyen le plus direct, le plus rapide et le meilleur marché pour réserver une course.

Certaines personnes relèvent cependant que le procédé de réservation est compliqué.

Je ne le pense pas, mais il est vrai que nous ne sommes pas tous égaux face à la technologie. C'est la raison pour laquelle, en collaboration avec les TPC, nous avons récemment proposé un atelier grand public qui a permis aux personnes intéressées d'apprendre à tirer parti de toutes les fonctionnalités de l'application TPC Mobile.

Il y a aussi la numérisation des titres de transport qui déstabilise les aînés, habitués aux distributeurs de billets...

TPC SA n'envisage pas pour autant d'installer des automates, en raison d'un rapport coût/usagers disproportionné et de frais d'entretien élevés. Cela étant, on estime que plus de 90% de la population suisse dispose d'une carte de crédit ou de débit, que l'on peut aisément configurer sur l'application des TPC. Mais avoir une telle carte est une chose, préférer payer en espèces en est une autre... Nous avons néanmoins obtenu de TPC SA de pouvoir vendre des carnets de tickets durant une année au guichet de l'administration.

On voit souvent se déplacer d'imposants bus vides à travers Yvorne. Quelles explications avez-vous à cela ?

Tous les arrêts vuarnérans étant sur demande, un bus vide signifie soit qu'il vient de déposer un passager, soit qu'il s'apprête à en prendre en charge sur son trajet. Aucun bus ne traverse Yvorne pour le plaisir de tuer le temps ou de brûler du carburant à travers le village. C'est simple : s'il n'y a pas d'usager, MobiChablais ne fait pas de crochet par Yvorne.

Mais a-t-on vraiment besoin de bus aussi gros ?

Oui, parce que leur capacité est calibrée, en semaine du moins, en fonction du nombre maximal d'élèves à transporter, et cela au nom du principe bien connu « qui peut le plus peut le moins ». Pour l'heure, les TPC n'ont pas la possibilité technique de moduler le gabarit des bus en fonction des horaires.

Et ceux qui vous disent : « C'était mieux avant » ?

Avant, à l'exception de la ligne Aigle-Villeneuve, excentrée, et de quelques rares passages du bus Aigle-Corbeyrier, les transports « publics » étaient exclusivement scolaires, sans aucune valeur ajoutée pour la population au sens large. Réclamer un retour en arrière, alors que le prix de l'essence flambe et que la voiture est indésirable un peu partout, est aberrant. Dans les circonstances actuelles, et compte tenu des impératifs écologiques, c'est bien à l'ensemble de la population que nous devons proposer des solutions de mobilité, et pas aux seuls enfants scolarisés. La Municipalité doit toutefois encore travailler, d'entente avec TPC SA, pour mieux faire comprendre les principes et les avantages de l'offre MobiChablais.



Dernier point, mais d'importance : comment la prise en charge des plus jeunes écoliers vers et depuis les unités d'accueil sera-t-elle assurée à la prochaine rentrée scolaire ?

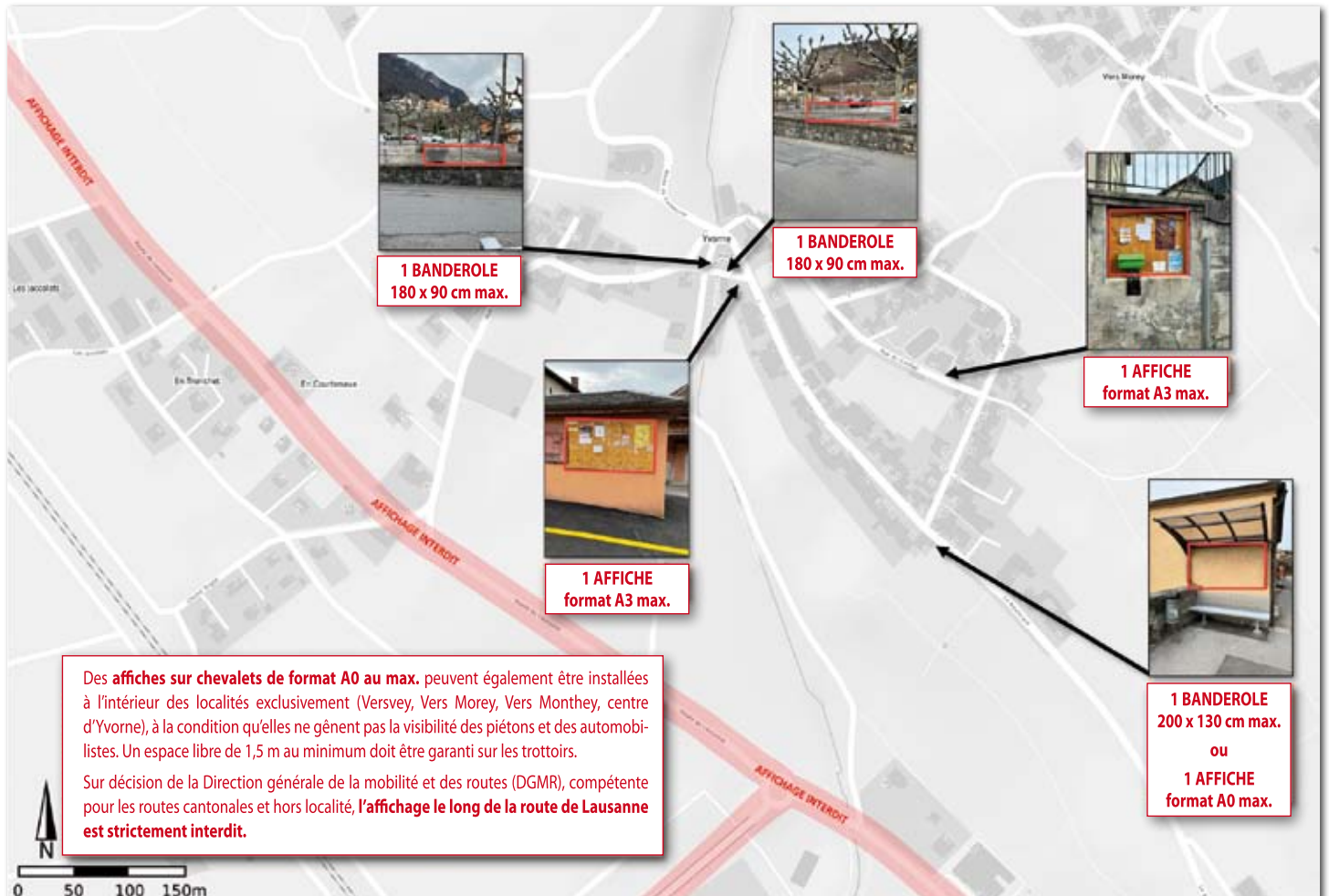
Le service de bus privatif, commandé par Réseau Enfants Chablais à l'intention prioritairement des 1H-2H, sera supprimé. Conformément aux responsabilités que lui confie l'art. 2 de la loi sur l'accueil de jour des enfants, l'organisation d'accueil collectif parascolaire assurera alors l'encadrement des plus petits avec ses propres ressources en personnel.

AFFICHAGE : ATTENTION AUX CHANGEMENTS

Suite à la demande du voyer, le plan des emplacements pour la pose temporaire d'affiches ou de banderoles pour des manifestations organisées par des associations sans but lucratif, a été mise à jour.

Au préalable, une demande d'autorisation à la Municipalité est obligatoire. Elle mentionnera la durée d'affichage souhaitée et comprendra un visuel des procédés envisagés.

Le retrait des affiches et banderoles devra impérativement se faire dans les dix jours suivant la fin de la manifestation.



Emplacements autorisés pour la pose d'affiches et de banderoles

DOMAINE DE LA COMMUNE UN AUDIT RICHE D'ENSEIGNEMENTS

La Municipalité a confié à un expert du secteur vitivinicole le mandat de procéder à un état des lieux complet du domaine communal – de la vigne à la bouteille – et à faire toute proposition utile d'optimisation en matière de production, de vinification, de promotion et de commercialisation des vins de la Commune. L'analyse a été effectuée durant une année complète, en 2021.

Le rapport montre qu'Yverne demeure une référence pour les vins blancs du vignoble suisse. L'élégance des chasselas y est d'ailleurs saluée, mais une redéfinition de l'assortiment des produits ainsi que l'établissement d'un plan d'encépagement et de reconstitution devraient être envisagés sur le long terme. A la cave, une rénovation des installations de traitement du raisin, de la cuverie et la mise en bouteille est encouragée. Enfin, sur le plan de commercialisation, l'expert recommande notamment un renforcement des forces de vente.

La Municipalité, de son côté, entend profiter de la législature en cours pour mener une réflexion tendant à mettre sur pied une structure de promotion-vente stable, pérenne et indépendante du pouvoir po-

litique. Concernant le bâtiment de La Grappe, elle est d'avis que les installations sont fonctionnelles, même s'il serait effectivement souhaitable de mieux soigner la scénographie d'encavage des vins. L'espace à disposition en sous-sol le permettant, elle n'entend pas le réaffecter à d'autres fins que vitivinicoles. Le projet de rénovation du bâtiment en question intégrera par conséquent cette donnée et cette ambition.



REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU BOULEVARD D'YVORNE

Les travaux de remplacement de l'éclairage du boulevard, datant de 2008, se sont déroulés cet hiver. Les 41 lampes encastrées (30 sur la commune d'Yvorne et 11 sur la commune d'Aigle), défectueuses, ont été remplacées par des mâts.

La Municipalité s'était fixée un cahier des charges strict pour orienter son choix, tenant compte également des observations émises par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (le trottoir étant classé aux monuments historiques) ainsi que la commission ad'hoc du Conseil communal chargée d'examiner le préavis municipal, soit :

- maintien des places de stationnement existantes. Celles-ci sont impératives pour délester la traversée des Maisons-Neuves et le parking de la Couronne en cas de forte affluence. Il s'agit du seul dégagement possible dans ce secteur.



- pas d'atteinte au mur de soutènement du boulevard. Cet ouvrage est légalement protégé. Il convenait de préserver l'aspect esthétique de ce mur.
- garantir les dimensions du trottoir. La Municipalité a veillé à ce que la circulation sur le trottoir ne soit gênée par aucun obstacle physique côté mur. La sécurité et le confort des piétons, ceux des cyclistes autorisés, des personnes à mobilité réduite, des poussettes dépendent en effet d'un espace passant aussi dégagé que possible.
- prévenir le vandalisme. Une attention a été portée à la hauteur et à la matière des mâts.
- éclairage global, de la tête aux pieds. Le choix de l'éclairage permet une diffusion à 360° afin que le faisceau puisse également éclairer la route en période de faible luminosité. De plus, la hauteur des candélabres permet un éclairage des usagers de la tête aux pieds pour que le sentiment de confort de ces derniers soit optimal.
- économie d'énergie. Le choix s'est porté sur un éclairage à très basse consommation d'énergie, assorti de détecteurs de mouvement.
- respect du patrimoine végétal. Les emplacements des anciens spots étaient les plus appropriés pour l'installation de ce nouvel éclairage puisque l'électricité était déjà acheminée et que cela ne portait pas une atteinte supplémentaire à la végétation.

Pour les aspects financiers, la répartition des frais s'est effectuée au prorata des mâts de chaque commune.

Le crédit de CHF 160'000.- alloué à la Municipalité par le Conseil communal a été respecté. Le coût final (pour Yvorne) est de l'ordre de CHF 153'000.- malgré quelques dépassements par rapport aux devis dus à l'augmentation du coût de la matière première (plaques de support des candélabres) et à une reprise des pavés plus importante que prévu.

TOUR DE FRANCE

Dimanche 10 juillet 2022

AIGLE

VILLE DÉPART

Routes fermées

Info trafic :
aigle.ch/tourdefrance2022
 Hotline : 021 315 30 30

ÉTAPE 9

EXERCICE DE GRANDE AMPLIEUR DE LA PROTECTION CIVILE

La formation d'intervention régionale (FIR) de la Protection civile du district Aigle a effectué dans la nuit du 12 au 13 mai plusieurs exercices dans les communes du district dont Yvorne.

Les buts étaient de tester les connaissances de la formation, d'exercer les cadres aux commandements, tout en intégrant les nouvelles recrues, et de tester les capacités d'adaptation en situation d'urgence. D'autres missions « surprises » ont été données en cours de nuit.

L'entrée en service a eu lieu à 18h30 au poste d'attente de la Planchette à Aigle, avec une présentation aux cadres des thèmes et objectifs d'exercices par le chef d'engagement, le capitaine Sébastien Turrian. La donnée d'ordre au reste de la troupe a été effectuée à 19h00. Les détachements se sont ensuite déplacés en fonction des sites attribués pour réaliser des missions spécifiques: la logistique qui gère le ravitaillement, le transport et le matériel ainsi que les AIC (Aide à la Conduite) ont rejoint le poste de commandement régional (PCR) du Levant à Aigle afin de diriger l'engagement dans sa globalité et que le chef d'intervention ait une vue sur l'ensemble des manœuvres. Les pionniers se sont dirigés vers Villeneuve, pour la mise en place d'une déviation et la gestion du trafic au carrefour du Débarcadère. L'assistance, pour sa part, est montée à Yvorne pour la mise en place d'un centre de rassemblement des sinistrés (CRAS).

Le quartier des Maisons Neuves a donc vu pendant quelques heures, les troupes de civilistes mettre en place les chemins d'accès ainsi que les parkings pour une éventuelle ouverture d'un CRAS. La salle de gym a également été utilisée comme lieu de ravitaillement des troupes où un repas chaud leur a été servi en milieu de nuit.

Ces dernières ont été libérées à 07h30 après une nuit bien remplie.

L'Organisation régionale de Protection civile vient en aide et soutien aux divers partenaires tels que la police, les pompiers ainsi qu'à la population.

Elle doit entrer en service dans l'heure qui suit l'alarme. La région du district d'Aigle compte une quarantaine d'hommes venant de tous les secteurs (assistance, logistique, pionnier ou appui et Aide à la Conduite).

Pour en savoir plus : www.protectioncivile-vd.ch



Les astreints ont testé le dispositif d'intervention en cas de crue



*La salle de gym d'Yvorne a servi au ravitaillement des troupes
Photos : ORPC Aigle*

Infos communales

MARCHÉS D'YVORNE QUEL PLAISIR DE SE RETROUVER!

On peut dire que la 6^{ème} édition des Marchés d'Yvorne a démarré sur les chapeaux de roue le 14 mai dernier. Et pas seulement grâce à un beau passage de témoin à « La Bécane Vuarnérane » (voir page 8). Sous un soleil radieux, les nombreux visiteurs ont eu tout loisir de découvrir et d'apprécier les fruits du labeur des producteurs de la région. Chaque nouvelle édition est aussi l'occasion de découvrir quelques nouveautés bienvenues pour s'assurer de trouver tout ce dont frigos, placards de cuisine et caves ont besoin. Les Marchés d'Yvorne poursuivent leur ouvrage sans folie des grandeurs mais se veulent soignés, achalandés avec gourmandise, générosité et variété. Les bons produits se trouvent d'abord près de chez nous et ce marché nous en offre une belle vitrine. Lever le pied pour retrouver leurs saveurs et leur authenticité, c'est la promesse tenue jusqu'en octobre, chaque deuxième samedi du mois entre 9 h et 12 h, sur la place du Torrent.

Les produits

FRUITS, LÉGUMES, VIANDES, CHARCUTERIES, POISSONS DU LÉMAN. PAINS, PÂTISSERIES, ŒUFS, PRODUITS LAITIERS, FROMAGES, TOURTE MONSIEUR, BISCUITS, CAMELS, CHOCOLATS, TISANES,

BAIES, HERBES, CONSERVES, PÂTES, HUILES, PRODUITS SANS GLUTEN, JUS, SIROPS, MIEL, CONFITURES, VINS, BIÈRES, FLEURS

Les dates

9 JUILLET | 13 AOÛT | 10 SEPTEMBRE | 8 OCTOBRE DE 9 H À 12 H



LA BÉCANE VUARGNÉRANE LANCE SA SAISON

Le moto-club d'Yvorne avait choisi ce premier Marché pour se présenter, dans un espace spécialement aménagé pour l'occasion sur la place du Torrent. Et les motards savent recevoir, avec au menu de la journée : grillades, raclettes et bonne humeur !



LES AMIS DE VERSVEY SUCCÈS POUR LE MARCHÉ AUX FLEURS

Les habitués s'étaient donnés rendez-vous dès 9 h à Versvey le 7 mai dernier pour le traditionnel Marché aux fleurs. Il faut dire que les plus beaux arrangements floraux trouvent rapidement preneur. A midi, c'était d'ailleurs la rupture de stock.

Des délicats parfums émanant des étals aux senteurs épicées des grillades préparées avec maestria par Jean-Pierre Devaud, il n'y avait qu'un pas que près de 65 convives ont allègrement franchi pour prolonger le plaisir.

Le président des Amis de Versvey, Goran Ristic, ne cachait pas sa satisfaction au terme de cette magnifique édition : « Beaucoup de participants sont venus très tôt et sont restés jusqu'à la fin de l'événement.

Après deux années difficiles au niveau des rencontres sociales, les gens avaient hâte de se retrouver ». Les employés de la voirie, les bénévoles et les membres du comité peuvent en être grandement remerciés.

Photos © Les Amis de Versvey

